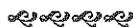
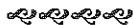


PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
Bureau des Procédures Environnementales

REGISTRE D'ENQUETE **VIEUVICQ**



Installations classées pour la protection de l'environnement



Société COMBRAY ENERGIE
enquête publique du mercredi 20 novembre 2019 à 8h00
au vendredi 20 décembre 2019 à 19h00

CRÉATION DU PARC ÉOLIEN LA VALLÉE DE LA THIRONNE
sur les communes de MÉRÉGLISE, MONTIGNY LE CHARTIF
ET VIEUVICQ

REGISTRE D'ENQUETE

D



En exécution de l'arrêté préfectoral prescrivant une enquête publique du **mercredi 20 novembre 2019 à 8h00 au vendredi 20 décembre 2019 à 19h00** sur la demande d'autorisation environnementale en vue d'obtenir la création du parc éolien de la Vallée de la Thironne sur le territoire des communes de Méréglise, Montigny-le-Chartif et Vieuvicq.

Le présent registre contenant 40 feuillets a été ouvert pour recevoir les observations et propositions du public.

Le registre de 40 feuillets
a été paraphé par
le commissaire enquêteur
Dena Macloud le 12/11/2019
Macloud

A Vieuvicq

le 04/01/2020

Le Maire



N° obs	Déclarations (préciser si vous souhaitez rester anonyme)
01	Je suis Favorable au projet Eolien Toussard Xavier <i>[Signature]</i>
02	Je suis Favorable fortement au projet Eolien Fusard Abel <i>[Signature]</i>
03	Je suis ^{très} favorable au projet éolien Veronique BRITAN <i>[Signature]</i>
04	Je suis entièrement Pour ce Projet Eolien et je soutiens le Maire dans cette démarche Simon Yarnier <i>[Signature]</i>

N° obs	Déclarations (préciser si vous souhaitez rester anonyme)
05.	Je suis très favorable au projet éolien, et je soutiens M ^r MORELLE dans ce projet. M ^m <u>IBRAULT</u>
06	Je suis favorable au projet éolien et soutien Monsieur le Maire dans ce projet. M ^m <u>LACABANE Lacabane</u>
07	Je suis d'accord au projet éolien et je soutiens Monsieur le Maire dans ce projet M ^m <u>f. Collin</u>
08	Je suis très favorable au projet des éolien et je soutiens M ^r le maire dans ce projet sa va aider la commune tout à Je suis d'accord pour les éolien M ^m et M ^r <u>Hémery</u>

N° obs

Déclarations
(préciser si vous souhaitez rester anonyme)

Commentaire N° 1

~~Je~~ soussignée Madame
Virkon. Marie Thérèse.

1. La Blan chardière à Vieuvicq

Je dis NOM aux

Eoliennes - pour Plusieurs
Maisons - le Bruit La Vue -
et aussi la dévaluation de
notre maison. et tout l'environnement

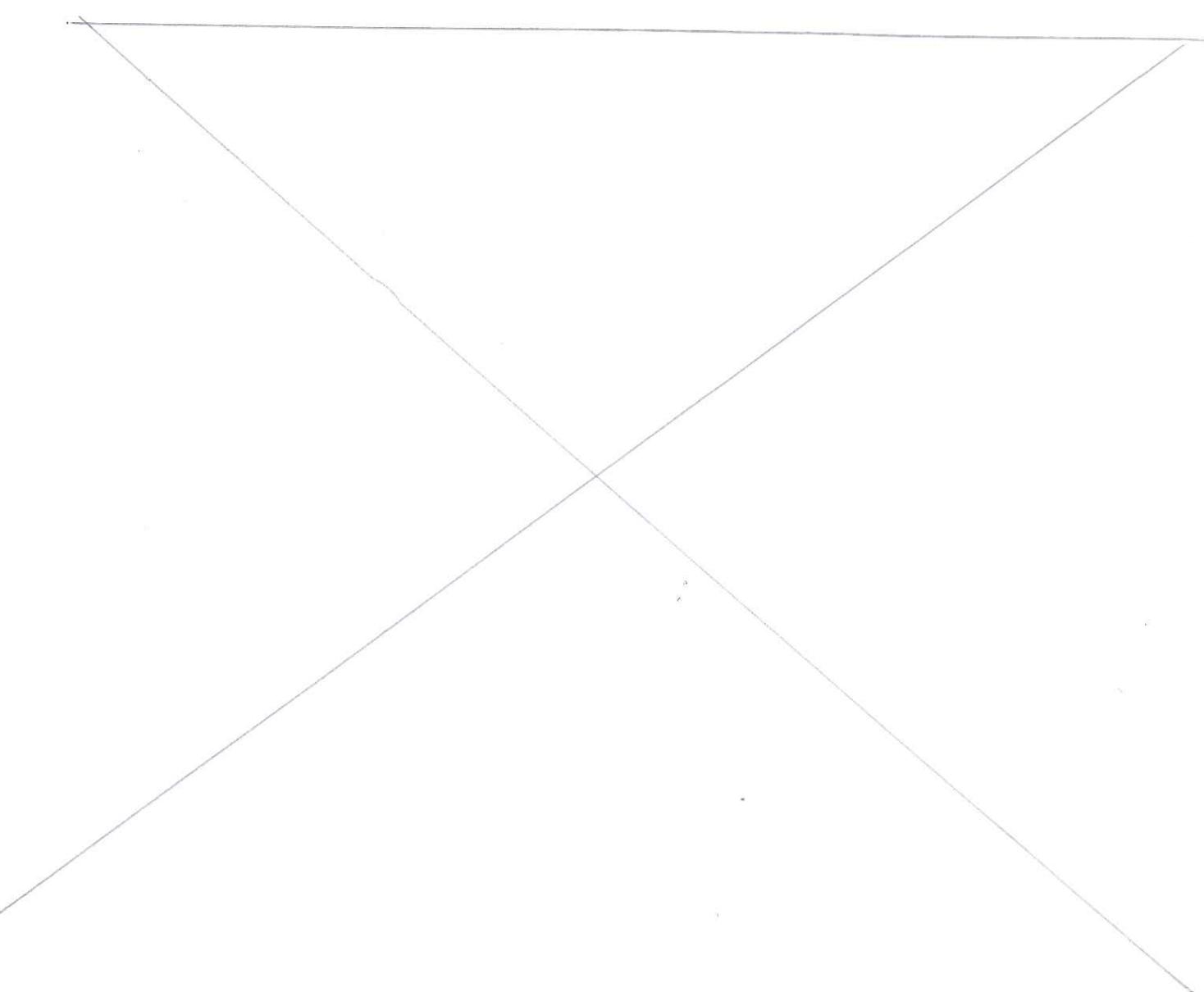
~~Je~~
Virkon

Courrier N°2

NON AUX

EOLIENNES

N. Heniger



N° obs

Déclarations
(préciser si vous souhaitez rester anonyme)

~~110~~

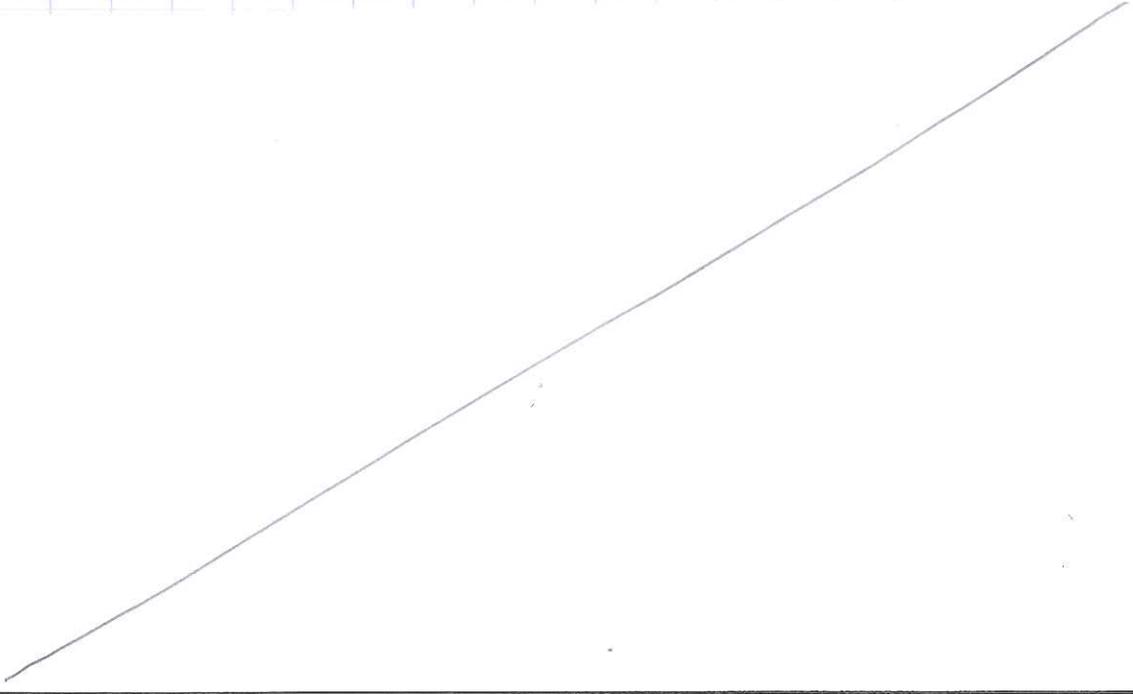
~~110~~

Courrier N°3

- NON aux soviets -
pas écologique.

- Mettre des tonnes de béton recouvert
des SOP - à chaque pied
Je pense que bruit étant à une distance très
réduite
vous allez détruire le paysage =

G. Sedoux



CHANTAL et PHILIPPE HAMET
3 Bis rue de la gare
28120 - Vieuvicq

Le 20 novembre 19

Couvert N°4

Monsieur le commissaire enquêteur

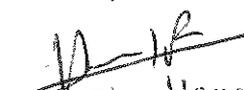
Vieuvicquais de longue date et propriétaires d'une maison près d'AXEREAAL nous tenons à apporter les précisions ci après notamment en réponse aux affirmations de l'ADERT sur radio internet du Vendredi 8 février 2019.

- les paysages ne sont pas exceptionnels, sans attraits particuliers sur cette partie du Faux Perche.
- les éoliennes seront implantées, en particulier à Vieuvicq, sur un plateau, isolées des habitations à proximité de la voie ferrée et d'un silo de repart imposant et très présent.

- Nous aurons l'occasion de revenir sur tous ces points et sur bien d'autres pendant cette enquête publique par une autre contribution.

- Puisse cette enquête se dérouler sereinement

Veuillez accepter, Monsieur le commissaire enquêteur, nos sentiments les plus respectueux.


Ph. Hamet


Ch. Hamet



COLLECTIF N°5

COMMUNE D'ILLIERS-COMBRAY



PROJET DE PARC EOLIEN SUR
LES COMMUNES DE MEREGLISE,
MONTIGNY- LE-CHARTIF ET
VIEUVICQ
M. Le Commissaire Enquêteur

19 novembre 2019,

Référence : 2019/057/VRP

Objet : Projet de parc éolien sur les communes de Méréglise, Montigny- le-Chartif et Vieuvicq

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

À la suite du projet de création d'un parc éolien sur les communes de Méréglise, Montigny-le-Chartif et Vieuvicq, je souhaite vous faire part des réserves émises par le Conseil Municipal de la Commune d'Illiers-Combray, voisine de 2 collectivités sur les 3 concernées par cette opération.

Si la Commune d'Illiers-Combray, n'a pas d'opposition de principe quant à l'installation d'éventuelles éoliennes sur le territoire et en particulier sur celui des collectivités voisines, force est de s'interroger sur la pertinence de l'implantation de ces équipements.

Ces paysages qui demain risquent d'être définitivement balafrés par ces appareils de hauteur importante s'inscrivent dans des processus de préservation sur lesquels, notre commune entend s'appuyer pour défendre ses intérêts.

En premier lieu, l'implantation des dits éoliennes s'est faite sans concertation, ni échanges entre collectivités promoteurs du projet et communes environnantes subissant de fait les inconvénients visuels de ce parc. Il s'agit là, d'un véritable mépris des administrés de ma commune qui en majorité s'opposent à ce projet imposé par leurs voisins.

Si des réunions de présentation ont peut-être eu lieu sur le territoire des communes concernées, force est de constater que cette démarche pédagogique n'a pas été proposé aux périmètres voisins impactés fortement par l'émergence à venir de ces structures à hélices pour le moins incongrues dans les paysages du Perche et plus encore sur les terres de Combray, source d'inspiration de l'œuvre Proustienne.

Il est inconséquent et inacceptable d'imposer ces structures aux communes environnantes, sans même les consulter, laissant toute la place aux « anti-éoliennes » qui à l'opposé n'ont pas manqué d'informer la population Isérienne, quitte à inquiéter une part importante de la population locale.

Mairie

11, Rue Philebert Poulain

28120 Illiers-Combray

☎ 02 37 24 00 05

✉ contact@illiers-combray.com

Page 1



Suite

COMMUNE D'ILLIERS-COMBRAY



Je tiens à préciser que les remarques de la commune d'Illiers-Combray ne portent pas sur les éoliennes de Montigny-le-Chartif, trop éloignées de l'horizon Islérien, mais sur les équipements des deux communes voisines de Vieuvicq et Méréglise en particulier la zone située au sud.

Au-delà de ces constats regrettables entre acteurs d'un même territoire, je souhaite étayer mon propos en rappelant les textes qui régissent la gestion des espaces et paysages de notre territoire.

L'Aire de Valorisation Architecturale et Patrimoniale :

La commune d'Illiers-Combray s'est doté depuis avril 2019 d'une AVAP succédant à une ZPPAUP rédigée en 2003.

Au travers de cet outil pertinent pour la gestion de l'urbanisme et plus encore pour préserver ou restaurer les qualités architecturales et patrimoniales du bâti Islérien, le Conseil Municipal a souhaité disposer des moyens de sauvegarder les éléments paysagers et patrimoniaux, en lien direct avec l'œuvre Proustienne.

Illiers-Combray possède le privilège unique sur le territoire national et dans la littérature française d'un rapport entre les décors champêtres, ruraux et urbains décrits par Proust et les lieux toujours visibles.

La description Proustienne des alentours de Combray en passant par « Méséglise », Saint Eman « les sources du Loir », Vieuvicq et le château de Villebon, « demeure des Swann » constituent un capital local et national qui ne peut être détruit à jamais pour des intérêts privés de court terme.

Ce projet de mise en place d'éoliennes en nombre et de dimensions très importantes va impacter les cônes de vues définis au travers de l'AVAP mise en place après une longue concertation avec les Services de l'Etat.

Ces cônes de vue offrent des regards vers la plaine de Beauce comme sur les collines du Perche. Celui dit de la « barrière blanche » en partie haute du pré Catelan ne pourra supporter la présence d'éoliennes alors que ces paysages ont été décrits et « sacralisés » par les pages de la « Recherche du temps perdu ».

Ces mêmes cônes de vue tournés vers Méréglise à partir de la montée de la RD 922 ouvrent l'horizon vers ces espaces bordés de haies vives conduisant vers le village baptisé « Méséglise » qui s'inscrit pleinement dans l'œuvre de Proust.

Il est par ailleurs, étonnant que ce lien entre paysages et littérature qui constitue l'ossature du SPR d'Illiers-Combray n'interpelle pas les promoteurs de ce projet.

Il est à noter que l'AVAP citée plus avant proscrit l'édification d'éoliennes sur le territoire d'Illiers-Combray. Dans un souci de cohérence, il semble pertinent d'assurer la continuité des protections lorsque les territoires se trouvent exposés à des choix unilatéraux portant atteinte au patrimoine et à l'environnement commun.



COMMUNE D'ILLIERS-COMBRAY



Suite

Le schéma Régional Eolien :

Lors de la rédaction initiale de ce Schéma Régional Eolien, l'Etat n'avait pas prévu d'installation de parcs éoliens dans cette zone du Perche.

La tutelle en matière d'éolien, avait jugé que les caractéristiques de nos régions percheronnes, marquées de haies vives, de champs clos, de polyculture, devaient être préservées devant le mitage croissant des paysages Euréliens au nom d'une logique mercantile peu soucieuse de l'intérêt de notre environnement.

Ce schéma est fort précis quant aux exigences en matière de sauvegarde du bâti existant, des paysages et de la qualité de vie de nos zones rurales. C'est en raison de son contenu précis et très protecteur que le SRE devra être mis en avant dans votre analyse.

Ma commune dispose de 6 monuments historiques, dont deux au moins (Le Pré Catelan et l'église Saint Jacques) seront touchés par la vue des éoliennes situées sur les territoires voisins.

La Directive Albanel :

Ce document stipule les mêmes exigences que le SRE en matière de préservation des vues, de sauvegarde du patrimoine bâti historique et de l'attention impérative aux cônes de vue. Il s'agit de notre responsabilité à l'égard des habitants de ces collines et vallons du Perche, à l'égard des visiteurs qui découvrent notre territoire pour y trouver une halte de paix en relation avec la nature et plus encore à l'égard des jeunes générations qui jugeront sévèrement ces installations et leurs promoteurs.

La présence Proustienne :

La commune d'Illiers-Combray avec le fort soutien du Département souhaite développer un tourisme qualifié de « littéraire » en utilisant la présence de Proust enfant, dans la cité et en s'appuyant sur l'œuvre souvent appelée « Cathédrale » pour son importance et ses descriptions des personnages de la société rural et bourgeoise du XIXe siècle comme des paysages, bâtisses et rues que l'auteur a su restituer pour la postérité. C'est une politique résolument poursuivie par la collectivité et le Département d'Eure et loir, qui investit en 2020, plus de deux millions d'euros dans ce projet de développement touristique.

Le Printemps Proustien a montré tout l'intérêt de ce développement en accueillant à Illiers-Combray plus de 20 000 visiteurs au cours de cette semaine d'événements. Une forte action en vue de favoriser la rénovation du patrimoine public et privé est initiée depuis la création de l'AVAP par ma commune, au travers d'un dispositif de subventions et avec la signature d'une convention avec la Fondation du Patrimoine.

Le Département au travers de sa politique des « Bourgs centre » a choisi Illiers-Combray pour bénéficier de soutiens financiers conséquents afin que des rénovations patrimoniales soient entreprises dès 2020, que le bâti existant soit valorisé par une démarche de ravalements décennaux obligatoires et par la création d'itinéraires Proustiens qui partant d'Illiers-Combray relieront Méréglise, Saint Eman et Villebon.

Ce projet stratégique pour notre territoire et en particulier pour ma ville ne peut être mis à mal par la présence d'éoliennes situées dans l'horizon de Combray.

www.illiers-combray.com



Suite

COMMUNE D'ILLIERS-COMBRAY



Comment allons-nous justifier, élus, experts ou simples citoyens que nous avons cautionné un tel saccage des vues racontées à des milliers de passionnés par l'œuvre de Marcel Proust et qui viendront à Illiers pour y découvrir « Combray » et des éoliennes altérant de façon définitive ces mêmes paysages ;

Il est des temps où l'intérêt général, patrimonial, environnemental se doit d'être préservé face des enjeux économiques et industriels ne reposant que sur une tarification aux avantages très provisoires, sur l'effet immédiat de percevoir une ressource fiscale supplémentaire sans mesurer les effets de long terme et une apparente image d'énergies renouvelables toute relative au regard des incertitudes en matière de démolition de tels équipements.

Le Site Patrimonial Remarquable :

Le Site Patrimonial Remarquable a été défini par les Services de l'Etat en raison du lien exceptionnel entre ces paysages (sans oublier ceux de Méréglise) et l'œuvre littéraire de Marcel Proust qui a décrit ces « décors » avec la précision et la force de son écriture pour en faire une part essentielle de son œuvre.

Il serait pour le moins incompréhensible d'accepter des éoliennes dans un territoire bénéficiant de ce type de protection qui met l'accent sur la relation particulière entre les paysages et la littérature.

Il y a fort à parier que les Amateurs de Proust, notoirement soutenus par le Ministère de la Culture, viendront ajouter leur voix aux opposants d'un tel projet qui bafoue les « décors » de l'œuvre monumentale écrite par Marcel Proust.

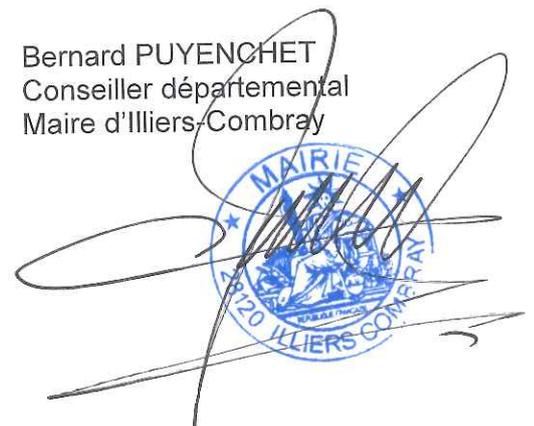
En conséquence, je vous confirme l'opposition sans ambiguïté de la Commune d'Illiers-Combray à ce projet d'implantation d'éoliennes sur les communes de Vieuvicq et Méréglise dans les conditions et implantations proposées.

Il semble aux élus Illériens que ce projet mérite plus de concertations pour lever les inquiétudes et répondre aux questions qu'il soulève, que son implantation doit être revue afin que ces engins disparaissent des cônes de vues et des paysages de Combray.

Pour la bonne règle, je vous informe avoir alerté personnellement le Ministre de la Culture sur les risques encourus par mon territoire en raison de ce projet inadapté.

Je reste à votre disposition pour tout complément et dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

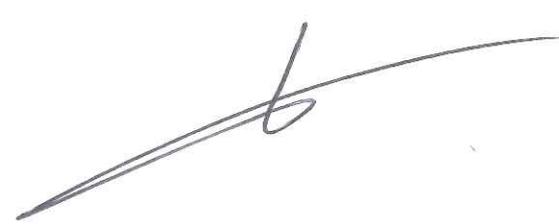
Bernard PUYENCHET
Conseiller départemental
Maire d'Illiers-Combray



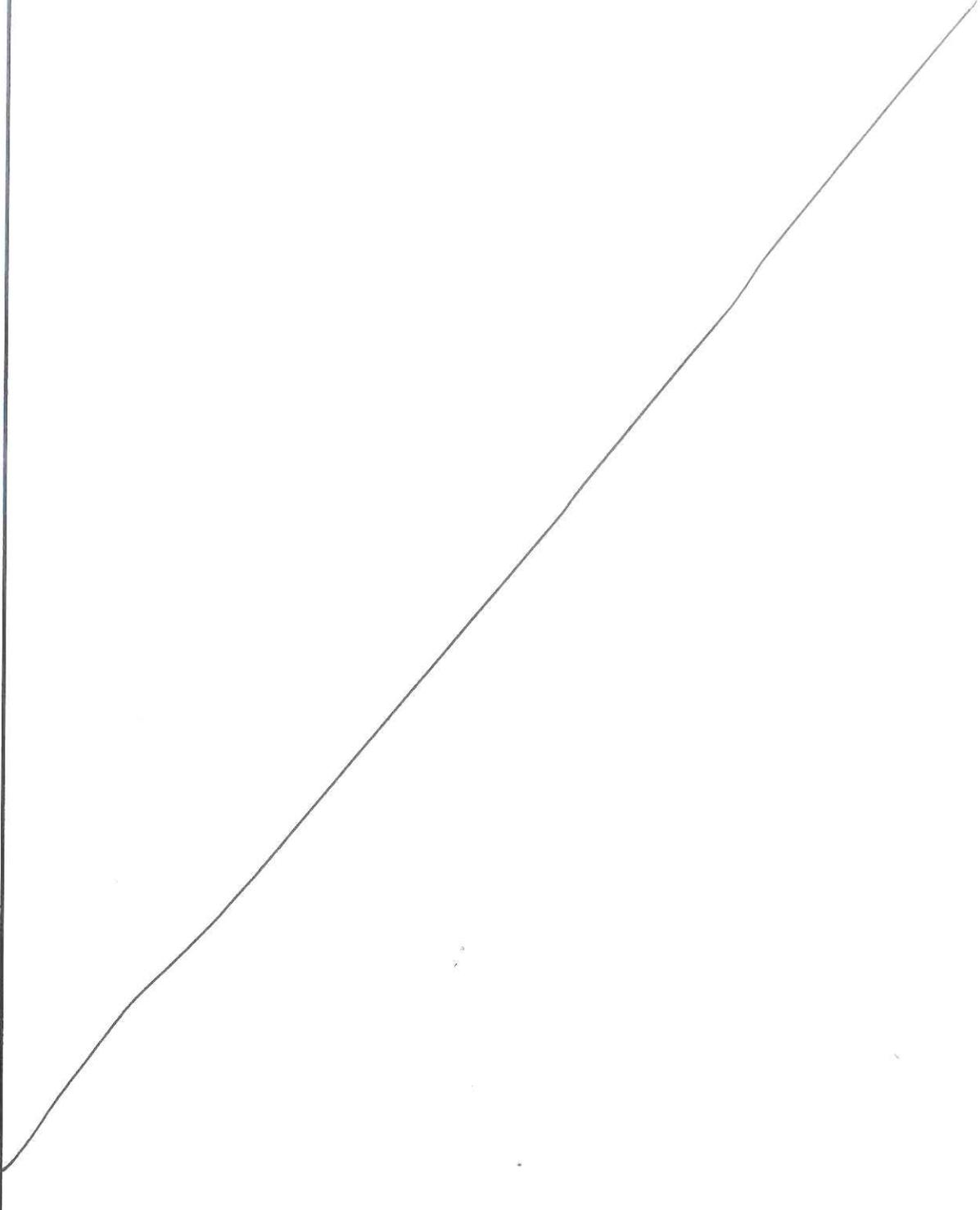
Page 4

N° obs	Déclarations <i>(préciser si vous souhaitez rester anonyme)</i>
6	<p>Très favorable au projet éolien et on soutien entièrement. M^r le maire (M^{me} Norelle). <u>Famille Hautcroix</u></p>
7	<p>Je suis favorable au projet d'éolien. Je pense que c'est le mieux pour les Euepents futurs et la nature. Rug^o M^odes</p>
8	<p>Je suis favorable aux éoliennes pour les bienfaits qu'ils apporteraient à la commune ainsi qu'à l'écologie pour diminuer le nucléaire si cela se faisait un jour. Prudi Roger</p>
9	<p>favorable aux éoliennes Sylvain GAMBOURZ </p>

N° obs	Déclarations (préciser si vous souhaitez rester anonyme)
10	Je suis très favorable à ce projet que je soutiendrais auprès de mon conseil municipal et la communauté de commune entre Beauce et Perche Agnès PENFORNIS
11	Je suis pour ce projet et je soutiens le conseil municipal et M. le Maire dans cette démarche JARDIN <u>Datrine</u>
12	Je suis favorable à ce projet - pensent à l'avenir - Bravo M. le Maire pour vos initiatives Helène LACROIX
13	Je suis favorable à ce projet William Buhiras.
14	Favorable à ce projet n'impacte pas des habitations M. BERNARD 
15	Je suis favorable à ce projet qui sera bénéfique pour l'économie de la commune - B. Anquet 

N° obs	Déclarations <i>(préciser si vous souhaitez rester anonyme)</i>
16	<p>On ferme les centrales ! comment allons nous produire de l'électricité ? A qui l'acheter et à quelle prix ?</p> <p>Je suis, pour ces raisons, favorable aux éoliennes.</p> <p style="text-align: right;">Lacour.</p>
17	<p>Je suis favorable aux éoliennes, pour des raisons économiques pour notre commune et écologiques pour produire de l'électricité dont nous avons grandement besoins.</p> <p style="text-align: right;"><u>Leroy J.</u></p>
18	<p>Ayant un parc nucléaire vieillissant en France et ne sachant toujours pas recycler nos déchets nucléaires je suis favorable à ce projet éolien qui s'inscrit dans le développement des énergies renouvelables.</p> <p style="text-align: right;">Bouillon Didier. <u>Quilès</u></p>
19	<p>Monsieur le Commissaire enquêteur.</p> <p>Je suis favorable au parc éolien de la vallée de la Thironne</p> <p>Je sais que le Temps me donnera RAISON, mais est ce que l'humanité à le Temps d'AVOIR le Temps</p> <p style="text-align: center;">cordialement</p> <p style="text-align: right;">philippe Morell</p> 

~~10~~

N° obs	Déclarations <i>(préciser si vous souhaitez rester anonyme)</i>
20	Jean Yves Campagne Emmanuel Viret Nous sommes favorables aux énergies renouvelables
	

Le 25 Décembre 2019

Courrier ~~4~~

ds 21 ~~18~~

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier. Je ne veux pas voir des éoliennes dans les campagnes environnantes. Elles font fuir le gibier que j'aime contempler lors de mes promenades. Elles dénaturent les paysages chers à Proust. Elles produisent peu d'électricité et ne pourront subvenir à nos besoins. Les milliards prélevés sur nos factures EDF devraient être utilisés à isoler les maisons et développer les moyens de transports collectifs plutôt qu'à enrichir des promoteurs qui se fichent complètement du réchauffement climatique. Car là est bien l'urgence si nous voulons laisser une terre vivable à nos enfants.

Avec toute mon attention



M. Hiers - Combray
le 31 décembre 2019

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous remercie, de bien vouloir vous
opposer au projet e-solen de la Vallée de la
Thironne en ce qu'il va dénaturer notre
environnement, menacer la faune et la flore
locale et ne pas servir au bien commun
car il ne lutte aucunement contre le réchauffement
climatique. De plus, ce projet sème la
zizanie dans les villages où il va être
implanté. Tout ça pour seulement servir
les intérêts financiers d'un promoteur qui ne
pense qu'à investir dans les DDTT-DDTT
pour délocaliser ses bénéfices Paramineux



Courant 8 OBS 23

Le 31 décembre 2019
à Rappanville

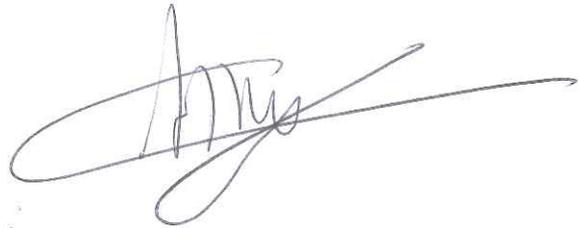


Monsieur,

Je ne veux pas de ce projet aux
portes du Serche et du SSS d'Ilhers.

Je viens de terminer le livre de Monsieur
Bouglé et je reste persuadé que le projet
de la Vallée de la Chironne est totalement
inutile et n'apportera que des nuisances à
notre belle région et à notre chère France.

Je vous remercie de prendre bonne note
de mon opposition



COURRIER ~~19~~

OBS 24

Mr marie florian

08 la certellerie

28120 vieuvicq

~~19~~

Mr le commissaire enquêteur,

Je m'oppose à ce projet éolien

J'entends souvent que c'est pour l'avenir de nos enfants, que va-t-on leurs laisser si ce n'est que dalles de bétons remplies de ferrailles de câbles électriques enfouis et passant dans les hameaux, sans parler des quantités astronomiques de liquides de refroidissements qu'utilisent ces machines qui non seulement sont cancérigènes mais aussi polluent les sols et nappes phréatiques.

J'ai passé toute mon enfance du côté de Janville (Eure et loir) et souvent les agriculteurs nous disaient que la Beauce et le perche étaient les greniers de la France

Mais quand je vois ce que deviennent ces régions ; que l'on sacrifie ces terres fertiles pour en faire des zones industrielles. Je ne m'étonne plus que l'on fasse importer des produits de l'étranger remplie d'OGM et d'huile de palme qui pour ce faire détruisent des forêts entières et après on vient nous parler d'écologie

Quand on restaure a grand cout nos monuments, nos villages et que derrière on dénature leurs paysages qui ont inspirés grands nombres de littéraires, je parle en autres de MARCEL PROUST

Pour ce qui est de ce projet sur la vallée de la Thironne , je constate que l'on minimise énormément l'impact sur la faune et la flore, l'impact sur le tourisme et surtout sur les riverains et leurs cadres de vie et à qui l'ont n'a pas demandé leurs avis

Je suis contre ce projet qui va certes ; embellir le portefeuille de la commune et quelques propriétaires terrien mais aussi dénaturer le paysage de la thironne , baisser la valeur de nos biens immobiliers sans compter la gêne visuel et auditif de ces géants d'aciers qui vont nous encercler

Bien cordialement

le 30 décembre 2019

à I Pheng

~~10~~

Monsieur le commissaire enquêteur,

Don au projet e-dien de la Vallée de la Chironne qui n'est qu'une Ris-toué de gros sous, pour un promoteur éhém et les collectivités locales.

Ce sera un massacre de notre envi-ronnement et de notre cadre de vie, cela ils s'en foutent royalement!!!

Merci Monsieur de vous opposer à tous ces gros Bennets et de défendre l'intérêt et l'avenir de nos enfants.

Respectueusement.

JC 

le 30 décembre 2019 à Ellies-Combray

OBS 26 Courrier 12

Monsieur P' enquêteur,

JPEE ne s'est pas intéressé à la population locale pour présenter un tel projet, si près des maisons. Bien sûr Saint Contest, c'est loin...

Dans le dossier ça parle d'éco logie mais quand je discute avec les agriculteurs et les maires, je n'entends parler que d'argent.

C'est donc pour cela qu'on demande à mes amis de Hercey de se sacrifier ? d'accepter que leur cadre de vie soit dénaturé ? et à nous d'oublier

Tous les efforts faits pour
le développement du tourisme

Pourtant, la aussi il a été
question d'argent. Les deux
millions et demi investis par
le département, la comcom
et notre ville vont être
gommés par les éoliennes

Où es-tu Daniel ?

Reviens - vite ... - ils son
tous devenus Bous !!!

Merci Monsieur l'enquêteur
de dire non - à ce projet
comme nous.

Suite du courrier 12

~~12~~

Patrick et Patricia THIEBAUX
10 Petite Rue
28120 MEREGLISE

2 Décembre 2019

Monsieur Denis MACLOUX
Commissaire Enquêteur

Monsieur,

Mous nous adressons aujourd'hui à vous pour vous exprimer notre profond désaccord sur l'implantation d'un parc éolien dans la commune de Méréglise.

Nous sommes propriétaires d'une maison située au "10 Petite Rue" qui est dans notre famille depuis 1945. Chaque génération qui s'est succédée en a pris soin et l'a maintenue en bon état.

En 2007 nous avons décidé de la restaurer et avons investi plus de 130 000€ espérant valoriser le patrimoine que nous transmettrons à nos enfants.

Si ces éoliennes sont installées la maison subira une forte décade balayant ainsi les sacrifices financiers que nous avons consentis pour l'avenir de nos enfants.

C'est INTOLÉRABLE et INACCEPTABLE !

Nous ne sommes pas des opposants aux nouvelles technologies dès lors qu'elles profitent à tous. Toutefois les habitants de MEREGLISE (à part quelques uns) ne tireront aucun bénéfice de cette implantation sauf à supporter au quotidien les nuisances sonores et visuelles liées à ce type de matériel.

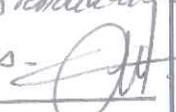
Enfin n'oublions pas que la commune se situe à proximité d'Illiers Combray et Frazé, deux villages chargés

N° obs

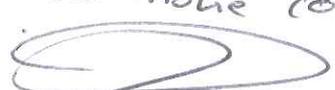
Déclarations

(préciser si vous souhaitez rester anonyme)

28

Bernadette VIVIER. La Crotellerie - 28120 VIEUVICQ. JG
Je suis tout à fait favorable au projet d'implantation d'éoliennes
dans la vallée de la Thironne.
Ce projet représente à la fois des ressources financières fondamentales pour
la commune de Vieuvicq et la communauté de communes, mais aussi
un avenir pour notre société via le développement d'énergies renouvelables.
C'est un beau projet, totalement en phase avec mes convictions. 

28 bis

Geoffroy Eric La Crotellerie Vieuvicq 28120 
Le projet éolien de la vallée de la Thironne J'g
Suis favorable. Celui-ci nous a bien été présenté
et expliqué de haut en bas. Le projet est dans
la continuité de la politique énergétique de
notre Maire épaulé par son équipe municipale.
Effectivement la commune a mis en place un
éclairage public photovoltaïque très innovant sur
l'ensemble des Hameaux. Le projet offre également
des retombées économiques très importantes pour
la commune de Vieuvicq indispensables pour sa
perennité. Sans s'élever quelques mètres et
en franchissant les lignes électriques et téléphoniques
qui laidissent notre petit village de la crotellerie
Merci à Monsieur le Maire d'écouter
pour la perennité de notre commune
de Vieuvicq. 

Lorsque l'électricité n'arrivait pas
 jusque dans nos maisons,
 les paysages étaient vierges de
 pylones, de poteaux, de fils,
 de centrales nucléaires, de
 barrages il n'y avait pas
 non plus, toutes ces voitures, ces
 routes et autoroutes, ces parkings -
 pas non plus de lignes de chemin
 de fer, de ponts ---- Rien que
 des champs, des arbres, des
 rivières Mais nous étions
 aussi sans

- la douce lumière d'une maison
- les services rendus par les
 appareils ménagers
- sans radio, téléphone, télévision
 et autres internet
- sans chauffage
- et juste avec notre vélo et
 des voitures à cheval

Alors oui, les pylones et les poteaux
 ont abîmé les paysages, les
 silos entaînés les campagnes

Suite

les barrages ont détruit de
jolies vallées et englouti des
villages, les centrales nucléaires
défigurent notamment les
abords des fleuves ... sans parler
des panneaux solaires qui
enlaidissent les toits

Alors que choisir ?

Ces grands oiseaux blancs
qui tournoient dans le ciel
ne sont pas plus laids que
tout ce que je viens de décrire
Ils utilisent une force naturelle
et, à ce titre, ne polluent pas
Alors, ils ont ma préférence
car je ne souhaite pas revenir
en arrière et je me refuse à
dire que les inconvénients
sont toujours mieux chez
les autres

Anne Marie HAUPY

La Lau

28120 Vieuvicq

OBS 30

A Miss-Combray

le 27/12/2019

Colinver 164 

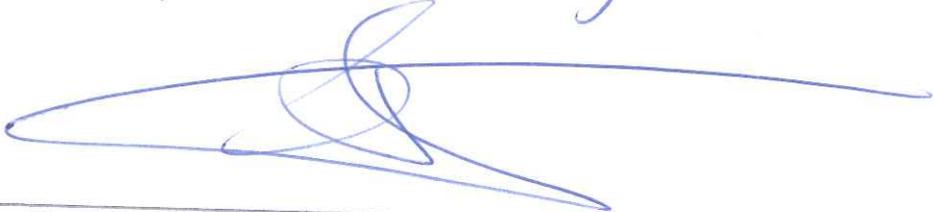
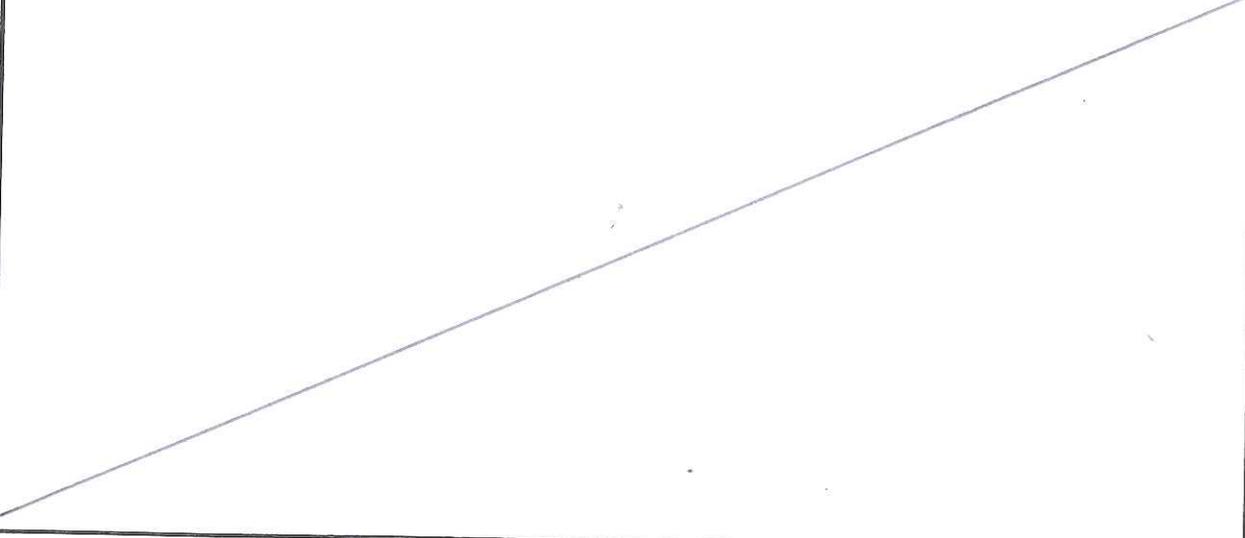
Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je ne suis absolument pas convaincue du Bien-
fondé et de l'utilité de ce projet. Notre département
est sure producteur d'électricité, tout comme notre
région. Il faut développer les moyens de production
là où ils sont insuffisants afin d'éviter les déperdi-
tions dans le transport.

Après avoir lu le livre de Monsieur Bouglé,
et écouté Monsieur Aubert, je ne crois pas
qu'il faut continuer dans la voie actuelle si nous
voulons sauver notre planète. Utilisons l'argent des
contribuables pour développer les transports, le fret interna-
tional des marchandises doit s'effacer au profit de productions
locales. Travaillons à l'isolation des bâtiments publics et
aidons les plus pauvres à isoler leur logement etc...etc...

L'éolien est une tromperie ... même les allemands
en reviennent et le Danemark se ravitaille chez ses voisins.

Apprenons à modérer nos besoins. Il ne s'agit pas de
faire un bond de cent ans en arrière mais soyons
raisonnables si nous voulons passer un espace de

N° obs	Déclarations <i>(préciser si vous souhaitez rester anonyme)</i>
31	<p>Je suis d'accord pour les communes Je soutiens M^{me} le Maire <u>Loiseau</u></p>
31 bis	<p>Je préfère voir une éolienne dans la campagne plutôt qu'une centrale nucléaire. Bien conscient qu'il est important de promouvoir les énergies vertes pour nous et nos enfants. Je plus autant bénéficier des aides dans nos petites communes, plutôt que de continuer à engraisser les communes qui en ont déjà</p> 
	

Le 27 décembre
Miers Combra

OPS 32

Combra 15

Monsieur le Commissaire enquêteur

Comment peut-on encore vouloir implanter des machines industrielles dans nos campagnes après la parution des conclusions de la commission Aubert ? C'est un non sens, un gaspillage d'argent public car ce sont bien nos taxes sur les factures d'électricité qui servent à acheter bien trop cher cette production. Les écolos ne permettent pas de lutter contre le réchauffement climatique. C'est un mensonge que de vouloir nous le faire croire. Les trois maires participent à ce mensonge éhonté. Vouloir sauver le budget de leur commune ne doit pas être un alibi pour accepter l'inacceptable. Les propriétaires terriens, toujours avides de gagner plus d'argent, se rendent ils compte de ce qu'ils imposent à leurs concitoyens ?

J'espère que vous vous opposerez à ce enième projet de parc éolien comme moi je m'y oppose.

Merci de m'avoir lu. Je compte sur votre soutien

OBS 33

Colmar 18

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je vous invite à vous opposer au projet d'ohéri de la Vallée de la Thuronne pour les raisons suivantes :

- inutilité du projet, le département et la région étant largement exportateurs d'électricité,

- dégradation générale de l'environnement local autour des trois sites,

- dégradation du cadre de vie des riverains aux parcs (nuisances sonores, visuelles)

- menaces sur la faune et destruction d'espèces menacées et des chiroptères,

- menace pour le développement touristique de buté par le printemps mousson et les actions du parc régional du Perche,

- diminution des espaces agricoles dédiés à la culture céréalière en vue de l'alimentation humaine,

- trop grande proximité des parcs avec les habitations (509 mètres !!!...)
- évasement de l'église, coincé entre les parcs, tout comme la Crotellerie,
- absence de création d'emplois pérennes,
- mensonges quant à la "propriété" "verte" des églises,
- absence de retombées financières pour les riverains les plus impactés et seulement enrichissement du promoteur et collectivités locales,
- minimisation des nuisances en lien avec la construction des parcs (bétonnage sur espaces humides, circulation des camions etc...)
- attitude méprisante des commerçants du promoteur envers la population, nous habitons des maisons pas des baraquas,
- menaces sur la santé humaine et sur les élevages locaux,
- risque de dégradation de la ferme des "petites bruyères", le

- promoteur n'affichant aucune volonté de l'entretenir après son rachat,
- dossier photomontage limitant la réalité des impacts à venir sur l'environnement,
- risques sanitaires au regard de la proximité de trois cours d'eau.
- contribution à l'augmentation de nos factures d'électricité futures au regard des subventions versées pour soutenir une filière éolienne dont nous n'avons pas réellement besoin.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à mes arguments et prie pour qu'ils vous servent à rejeter ce projet.

à Illiers le 30 décembre
M et Mme Barrié

OBS 34

Le 27/12/2019
Mappoulles

Couvertier ~~17~~

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous remercie de bien vouloir vous opposer au projet éolien de Vieuvicq. Je ne comprends pas qu'à l'heure où dans les villes on enterre les fils électriques, à la campagne on vient s'édifier des mâts de 150 mètres. Nos campagnes ne sont pas des zones industrielles. Arrêtez le massacre !!!...

En plus les éoliennes ne marchent pas souvent et ne produisent pas d'électricité quand on en a besoin. Elles ne servent qu'à faire les oiseaux et semer la discorde dans nos villages.

Respectueusement

S. M.

Monsieur,

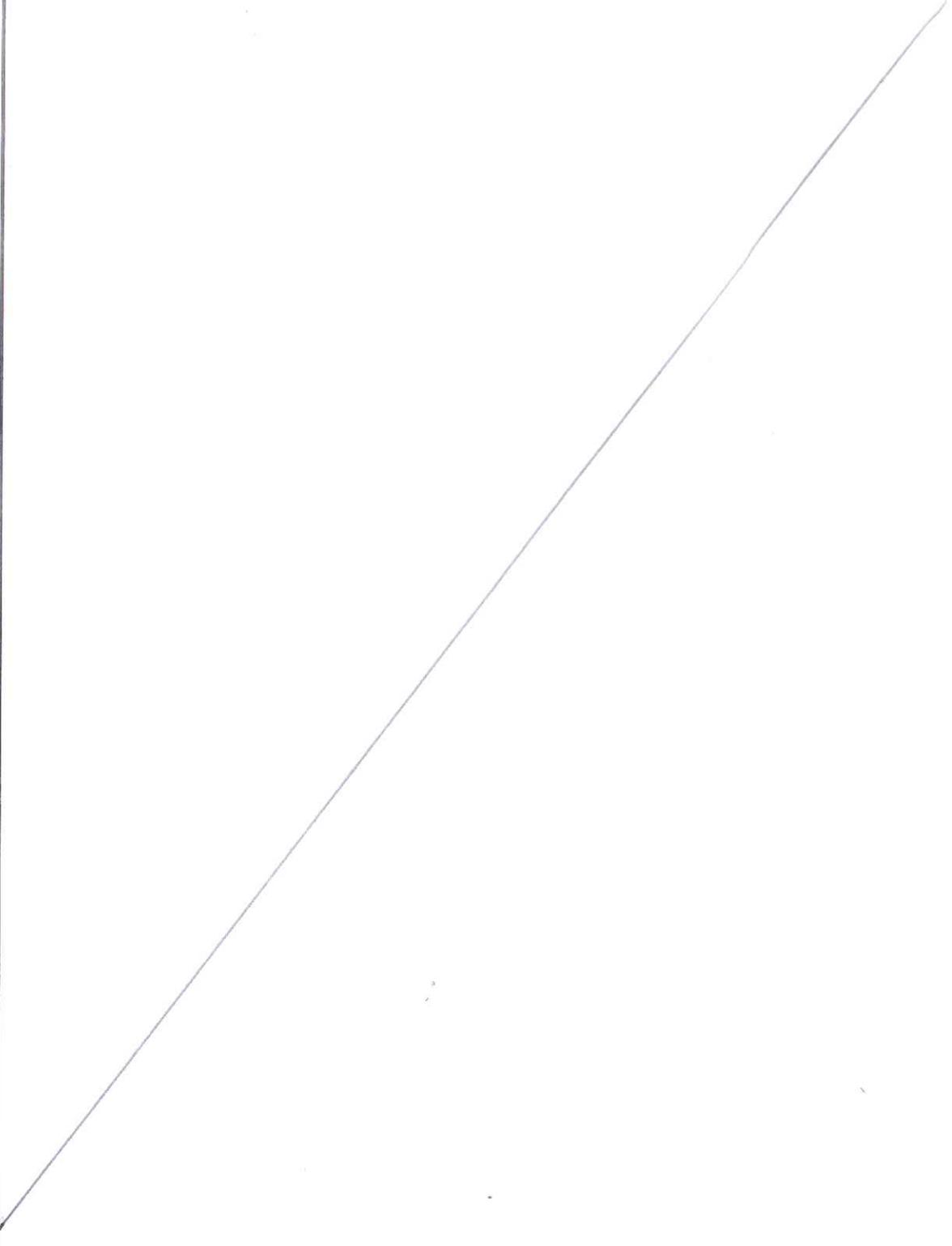
Je suis opposé au
projet éolien qui va
tuer nos animaux
et détruire les paysages.

J'utilise très peu
d'électricité que les
gens de la ville
font comme moi.

R. Touret

le 26-12-2019

~~10~~

N° obs	Déclarations <i>(préciser si vous souhaitez rester anonyme)</i>
N° 35 BIS <hr/>	Je suis pour le projet éolien - Aurélien Delacroix - Je suis pour le projet des éoliennes Fausard Victoria
	

Mme et Mr Marie-Thérèse et Laurent VIRTON
1 lieudit la Blanchardière
28 120 Vieuvicq
Tél : 02.37.96.02.20

OBS 36

Co URVICE 19

Mme la Préfète,
Préfecture d'Eure-et-Loir, 1 Place de la République
28 019 Chartres

À Vieuvicq, le 26.12.2019

Objet : Projet éolien de la vallée de la Thironne

Mme la Préfète,

Habitant, du lieudit la Blanchardière, de la commune de Vieuvicq, mon épouse et moi avons acheté notre maison en 1995 et avons accepté en même temps, à proximité de notre habitation, la présence de l'autoroute A 11 et de la ligne de chemin de fer (Axe TER Chartres- Courtalain).

Au cours des années 2000 et 2010, nous avons vu notre paysage changer à cause de l'implantation d'une ligne à hautes tensions, à cause de l'implantation d'un émetteur téléphonique et à cause de l'implantation de la fibre aérienne dont le chantier non terminé est interrompu depuis plusieurs mois. Enfin, il nous faut ajouter à cette liste, l'implantation d'un dépôt de matériaux divers et polluants de la société Colas.

La somme de tous ces éléments a développé, vous pouvez l'imaginer, un niveau de nuisances visuelles, auditives et olfactives important dans un périmètre très restreint.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à un projet d'implantation éolien de 12 éoliennes. Nous ne pouvons souscrire à ce projet tant il modifierait notre environnement, notre paysage, le calme que nous nous sommes offert en 1995.

Les habitants ne seraient pas les seuls à pâtir de l'implantation de ce parc éolien. La biodiversité environnante doit être protégée. En effet, vivent sur les terres environnantes des groupes de cervidés ainsi que des groupes de petits et grands oiseaux, dont les zones d'habitats sont déjà menacées par l'industrie, l'urbanisme et les pollutions.

Le projet d'implantation d'un parc éolien constitue une menace physique et morale pour nous, notre bien, notre bien-être et la diversité environnante.

Ce projet revêt, par ailleurs, des aspects sombres et obscurs. En effet, les personnes porteuses du projet sont des promoteurs mais aussi des élus, qui plus est, élus et propriétaires terriens ne voyant que leurs intérêts financiers tout en veillant à ce que l'implantation n'impacte pas leurs habitations propres.

Un grand nombre de concitoyens sont inquiétés et menacés par ce projet. Une enquête publique est actuellement en cours et j'espère qu'elle sera prise en compte. Mme la Préfète, vous n'êtes pas sans savoir que de nombreux habitants et éleveurs vivants à proximité d'éoliennes se plaignent de leurs conditions de vie et des nuisances de celles-ci, y compris sur leur bétail (cf. le journal télévisé de France 3 Centre du 23.12.2019).

Nous vous joignons quelques photos de notre environnement et vous invitons, par la même occasion, Mme la Préfète, si vous le désirez, à venir constater par vous-même, la qualité de notre environnement et l'état actuel des nuisances auxquelles nous devons déjà nous adapter.

En tant que défenseurs de la biodiversité, nous sommes favorables au développement des énergies renouvelables. Les alternatives au projet éolien existent et constituent des solutions équilibrées pour tous.

Mme la Préfète, nous vous remercions du temps que vous avez accordé à la lecture de notre courrier et nous espérons que vous en tiendrez compte à l'heure des décisions.

Veillez recevoir, Mme la Préfète, nos plus sincères salutations.

Mme Marie-Thérèse Virton et Mr Laurent Virton.

Suite du courrier. 29 

Suite



~~de obs 36~~

HP



Colmar

49

Suite

HP



149

N° obs	Déclarations <i>(préciser si vous souhaitez rester anonyme)</i>
Obs 37	<p>le 04/01/2020 Par Stoum Geoffroy Dulignee Je tiens à déposer ici mon avis au nom des jeunes générations habitant Vieuvicq. Je suis âgée de 33 ans et j'ai deux enfants de deux et six ans. Il est important pour moi de préparer leur avenir. Un avenir moins pollué, plus sain. Le projet éolien correspond tout à fait à l'avenir que souhaiterai leur offrir. Je suis donc favorable à ce projet. Pensons à nos enfants avant tout au delà des considérations financières, politique ou immobilières. Pensons à leur laisser une planète accueillante.</p> <p><i>Stoum Geoffroy Dulignee</i></p>
38	<p>le 04/01/2020. Chantal et Philippe Hamet 28120-Vieuvicq</p> <p>Nous déposons ce jour un avis favorable au projet éolien de la Thiroine.</p> <p><i>Chantal et Philippe Hamet</i></p>

Le présent registre contenant (39) déclarations a été clos par nous, le... 04./01./2020 à 12... heures... 02.....

En outre, nous joignons après l(les) avoir visée(s) 19. déclaration(s) que nous avons reçue(s) par écrit. qui font partie des 40 déclarations

A... Vieuvicq..... le, ... 04./01./2020.....

Le Maire,,





V° obs

Déclarations
(préciser si vous souhaitez rester anonyme)

